

ENVIRONNEMENT

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 23 – 24 juin 2011

Stratégie régionale de gestion des eaux et des milieux aquatiques
Intervention de Josiane Corbic

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

« Douar hép Dour éo Douar hép buhé »
« La Terre sans eau est une terre sans vie »

La question de l'eau est un enjeu majeur pour l'avenir.

Cette nouvelle stratégie régionale de gestion des eaux et des milieux aquatiques part d'un constat longtemps renouvelé : l'enchevêtrement des acteurs, la pléthore de programmes de reconquête de la qualité des eaux, avec une efficacité limitée surtout comparée aux sommes engagées, le manque de lisibilité,

Le Conseil régional s'est mobilisé sur cette question avec certains résultats dont la couverture complète de la Bretagne par les SAGE, structures qui se trouvent renforcées.

Mais, il fait face également à de nombreuses difficultés dues pour une grande part à des orientations nationales contestables : le manque cruel de moyens financiers et bien entendu le refus répété de l'Etat d'expérimenter la décentralisation de la compétence eau. Sans compter le cadre réglementaire mouvant qui, ces dernières années va rarement dans le bon sens, ce qui ne nous aide pas, nous comme les territoires !

Certes, on constate des améliorations telles que la stabilisation des concentrations en nitrate pour ne parler que de ce paramètre mais vous savez comme moi qu'il y'en a beaucoup d'autres, aussi inquiétants.

Il faut tout de même souligner la prise de conscience et les efforts faits par les agriculteurs ; mais surtout accentuer notre soutien et notre accompagnement à l'évolution des pratiques.

Bref, la marche vers la reconquête de la qualité des eaux est encore longue et il est de plus en plus certain que nous n'atteindrons pas les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau soient 61% des masses d'eau en bon état pour 2015.

Il nous faut donc passer à une nouvelle étape et c'est bien l'objet de ce rapport.

La mise en place d'une gouvernance régionale de l'eau à l'échelle de la Bretagne répond au rejet persistant de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne de prendre en compte des spécificités du territoire : importance des eaux superficielles, présence du littoral, hypersensibilité aux pollutions notamment d'origine agricole.

La recherche de coordination entre l'ensemble des structures existantes, entre les acteurs de l'eau; une gestion intégrée plus forte pour mieux articuler les politiques de l'eau et les politiques qui y sont liées ; le renforcement du rôle des Commissions Locales de l'Eau ; la mise en œuvre de projets de territoire et ainsi une meilleure territorialisation et priorisation des actions sont des orientations qui vont permettre de rendre plus efficace l'action publique dans ce domaine.

Il ne s'agit, non pas ici, de faire à la place des acteurs, mais bien de les fédérer sur une stratégie partagée.

Ces objectifs sont très ambitieux. Et, une des difficultés résidera dans la concrétisation au quotidien de ces orientations. Il s'agira en effet de bien faire vivre ces nouvelles instances. Et, en premier lieu, de trouver les moyens pour mobiliser les acteurs. Nous espérons vivement que l'élaboration conjointe de projets de territoire encouragera les acteurs à participer à ces instances.

Enfin, des précisions auraient été nécessaires sur la question du financement de ces projets de territoire.

Il est seulement fait état de généraliser la mise en place des Etablissements Publics territoriaux de bassin, (EPTB) qui pourront bénéficier de redevances prélevées par l'Agence de l'eau.

Dans un contexte où les financements de l'Europe et des collectivités territoriales vont se tarir, nous espérons qu'il ne s'agit pas ici de faire peser une grande partie des coûts sur les seuls usagers.

Je vous remercie.